



IREMONT (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Situation : Le village est situé au pied occidental d'une haute montagne qui domine la rive droite de l'Ain.

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton, perception et bureau de poste d'Arinthod ; paroisse de Sarroгна ; à 5 km de Sarroгна, 14 km d'Arinthod et 31 km de Lons-le-Saunier. Altitude : 658 m ; au château, 792 m.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Arinthod, à Sarroгна et Onoz et par le bief d'Enfer, qui y prend sa source.

Le territoire est limité : au nord par Sarroгна et Onoz ; au sud par Légna ; à l'est par Cernon et Onoz et à l'ouest par Légna et Sarroгна. La Grange des Fays fait partie de la commune.

Les maisons sont groupées, construites en pierre et couvertes en chaume, sauf trois qui ont des toitures en tuiles. La plupart ne se composent que d'un simple rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 166 habitants ; en 1846, 112 ; en 1851, 136, dont 70 hommes et 60 femmes ; 29 maisons ; 30 ménages.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1793.

Vocabulaire : Saint Pancrace. Paroisse de Sarroгна.

Série communale à la mairie. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 7572 à 7575, 3 E 8219 et 3 E 10648.

Tables décennales : 3 E 1092 à 1100.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1167, 5 Mi 1168 et 2 Mi 1213, 5 Mi 5, 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1830 : 4326 Ha divisés en 1491 parcelles que possèdent 166 propriétaires, savoir : 135 Ha en terres labourables, 101 en bois, 91 en parcours, 84 en prés, 10 en friches, 5 Ha 17 a en sol et aisances de bâtiments, 48 a en jardins et 38 a en murgers.

Le sol, montagneux, rend trois fois la semence des céréales et produit du froment, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, du foin, des pommes de terre, un peu de chanvre, de fruits et de fourrages artificiels.

On importe le dixième des céréales et le vin.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des mulets et quelques porcs qu'on engraisse pour la consommation locale.

On trouve sur le territoire, des sablières, de la pierre ordinaire à bâtir et de taille, de la pierre à chaux ordinaire et hydraulique et de la terre glaise propre à la fabrication de la tuile et de la brique.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés d'Arinthod et d'Orgelet. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture. Ils sont généralement dans la gêne.

Il y a un chalet loué par les sociétaires, dans lequel on fabrique annuellement 2.300 kg de fromage, façon Gruyère.



Biens communaux : une fontaine avec lavoir et abreuvoir ; un puits ; une place publique autour de la fontaine et 129 Ha 99 a de pâtures, friches, bois et broussailles.

Il n'y a pas de maison commune. L'instituteur et son école, fréquentée par 15 garçons et 8 filles, occupent une maison louée à cet effet.

Bois communaux : 39 Ha 57 a ; coupe annuelle : 1 Ha 18 a.

NOTICE HISTORIQUE

Viremont, Viridus Mons, tire son nom du feuillage verdoyant des arbres qui ombrageaient la montagne au pied de laquelle il s'est formé. Le nom de Virechâtel, Viridum Castrum, qui est dans le voisinage, a une pareille origine. Des tuiles à crochet et des fondations de murs rencontrées dans le Champ de la Condamine, au nord-ouest du village actuel, prouvent que ce lieu était déjà habité à l'époque romaine ; aucun titre cependant ne révèle son existence antérieurement au XIII^e siècle.

Seigneurie : Viremont, quoique dépendant pour la haute justice du château d'Orgelet, formait une seigneurie particulière assez importante. Elle embrassait une étendue de territoire d'une lieue de longueur et d'une demi-lieue de largeur.

Le seigneur avait la justice moyenne et basse, pour l'exercice de laquelle il instituait un châtelain, un procureur d'office, un scribe, des sergents et des forestiers ; la propriété du lac dit de Viremont, quoique situé sur Fétigny, des deux forêts de Faye et de Crespin, le tiers des dîmes et la banalité du four. Les sujets lui devaient des cens en argent, en grains et en fromages, deux corvées d'hommes et deux corvées de charrue par an, et étaient tenus de livrer chaque année, la veille de Noël, trois faix de bois au château.

Seigneurs : les sires de Dramelay sont les premiers dominateurs connus de Viremont. Hugues de Viremont, fils de Fromont de Dramelay, donna en 1226 aux chartreux de Vaucluse une redevance annuelle pour le repos de son âme. Il laissa deux fils, Bernard de Dramelay et Jean de Viremont.

Château : le château de Viremont était situé au sommet d'une montagne escarpée qui s'élève au sud-est du village. Il occupait une des extrémités du rocher et était isolé par un fossé large de 20 mètres, creusé dans le roc vif. Une enceinte murale suivait les contours de la montagne et la berge intérieure du fossé. Cette forteresse fut détruite, ainsi que le village de Viremont, par le marquis de Villeroy, au mois d'août 1639. Il n'en reste d'autres vestiges que des pierres amoncelées, les traces du fossé et les ruines informes d'une tour qui était bâtie sur un mamelon au sud du château.

Curiosités naturelles : le lac de Viremont est isolé sur la pointe d'une haute montagne et est très poissonneux. Le volume de ses eaux est toujours égal.

Bibliographie : Archives de la Préfecture du Jura.